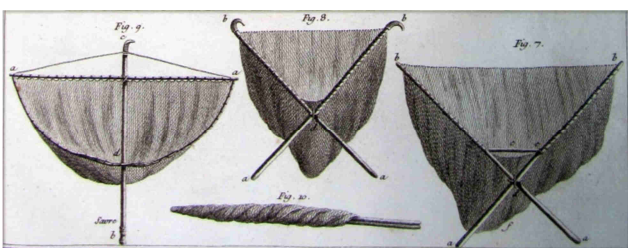


La raquette à saumon est un engin actif de pêche aux salmonidés, de construction artisanale, utilisé par les professionnels de la baie du Mont Saint-Michel jusqu'aux débuts des années 1990. Pourvue de deux montants en pin d'environ deux mètres, parfois jusqu'à trois mètres, fixés entre eux dans la partie supérieure par un boulon à la manière de ciseaux, la raquette dispose d'une traverse en bois amovible d'une soixantaine de centimètres fixée sur chaque montant par deux pitons en fer. Cette traverse permet de maintenir l'écartement du filet. La traverse est retirée rapidement pendant la capture du saumon afin de refermer le filet et assommer le poisson. La partie inférieure ainsi que la partie supérieure du filet sont libres. Selon les modèles de raquettes à saumon des collections de l'écomusée de la Baie, les mailles de 5 à 6 centimètres au carré de la partie inférieure du filet diminuent progressivement pour atteindre 3 à 2 centimètres dans sa partie supérieure (Carte postale ci-dessus : *Pêcheurs et leur raquette dont une à droite déployée pour la pêche* © Écomusée de la Baie – CD50).



droite : Probable « ancêtre » de la raquette à saumon © Archives départementales de la Manche).

La photographie de 1892 ci-contre montre qu'un siècle plus tard, la raquette à saumon est en usage en baie du Mont. Les quatre pêcheurs sur la droite posent avant leur départ devant le photographe avec leur raquette pliée pour le transport. Cette raquette à saumon était traditionnellement utilisée soit pour accompagner la pêche aux filets fixes, les rets à saumon, ou soit « *au calme* », sans l'aide de filets, en surveillant visuellement les remontées des saumons. (Photographie de Neurdein © Écomusée de la Baie – CD50)



particulière des fleuves de la Baie, acquises au cours de ce long apprentissage puis de leur vie, différenciaient les très bons pêcheurs de saumons des autres. (Carte postale ci-dessus : *Pêcheurs à proximité de leur rets à saumon tendus dans le lit de la Sélune* © Archives départementales de la Manche).

Si la pêche aux filets et à la raquette étaient une pêche collective, les pêcheurs se relayant nuit et jour auprès de leurs installations fixes, la pêche à la raquette « *au calme* » était une pêche solitaire nécessitant un très long apprentissage. La première prise d'un saumon « *au calme* » par un jeune pêcheur peut ainsi être considérée au XX^e siècle comme un rituel de passage à l'âge adulte pour les pêcheurs professionnels fréquentant la baie estuarienne du Mont Saint-Michel. En effet, plus que la raquette, la parfaite connaissance des mœurs du poisson, la connaissance de l'hydrologie

Note rédigée par Jean-Yves COCAIGN- Anthropologue, responsable de l'Écomusée de la Baie – Direction du Patrimoine et des Musées- Conseil départemental de la Manche